



Extrait du Procès Verbal CDN de Mai 2022

5 – Création nouveaux types de licences :

Suite à plusieurs échanges et demandes venant de clubs sportifs et d'Handisub concernant la création et la mise en place d'une licence accompagnant et ou aidant pour participer à la vie du club et non pour la pratique.

Cette licence serait destinée entre autres à celui qui accompagne l'handi, pour les parents accompagnateurs des sportifs, pour les bénévoles de club qui aident mais qui ne pratiquent plus. Cette licence permettra de prendre part à la vie de l'association et d'avoir une RC.

Ceci a déjà fait l'objet d'une réunion avec le Trésorier Général, le Président, le DTN et certains membres du CDN. Ce type de licence est prévu dans nos statuts à l'article 7 titre 2 « autre type de licence ».

Choix du nom de la licence :

Licence accompagnant /aidant - non pratiquant d'activités subaquatiques

Résolution 22/11 :

Vote : Licence accompagnant /aidant - non pratiquant d'activités subaquatiques

Prix : 18€ / poids votatif habituel

Ristourne aux Coreg : 3,5€ - ristourne aux Codep : 1.5€

Contre :0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité